

Enquête auprès des diplômés de la formation administrative et commerciale des années scolaires 1987 à 1994 réalisée dans le cadre d'une convention de collaboration entre le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques (SCRIPT/Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle) et le CEPS/Instead

DOCUMENT PSELL N° 107

DECEMBRE 1997

**BACHELIERS, BACHELIERES
DE LA FILIERE ECG**

par

Blandine LEJEALLE

**CEPS/Instead
Differdange
Grand-Duché de Luxembourg
1997**

Avant-propos

En Septembre 1995, tous les diplômés du Bac technique ECG appartenant aux promotions 1987 à 1994 ont été contactés pour participer à une enquête visant à décrire les grandes lignes de leur parcours à la sortie du cycle d'enseignement secondaire :

- insertion professionnelle immédiate
- continuation d'études dans le cycle supérieur
- position socio-professionnelle actuelle.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une convention de collaboration entre le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques (SCRIPT/ Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle) et le CEPS/Instead.

Document produit par le

CEPS/Instead

Centre d'études de populations, de
pauvreté et de politiques socio-économiques
B.P. 48 - L 4501 Differdange

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
Source des données de l'étude	4
Exposé des hypothèses de l'étude	5
CHAPITRE I	L'OBTENTION DU BAC ECG.....	9
CHAPITRE II	LA POURSUITE D'ETUDES SUPERIEURES APRES LE BAC ECG	13
CHAPITRE III	L'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE DES EX-BACHELIERS ECG	21
CHAPITRE IV	LES EX-BACHELIERS ECG SANS EMPLOI	33
CHAPITRE V	LA FORMATION CONTINUE DES EX-BACHELIERS ECG	37
CONCLUSION	40
BIBLIOGRAPHIE	41

Introduction

Le monde du travail regorge d'exemples d'inégalités entre hommes et femmes. Les études visant à identifier les déterminants de ces inégalités mettent en avant le *niveau de formation* comme l'un des facteurs principaux. Niveau de formation et situation professionnelle sont, en effet, fortement liés. C'est à l'école que s'établissent les orientations scolaires et, de ce fait, les orientations professionnelles. De ces choix d'orientation et des qualifications initiales acquises dépend, en partie, l'avenir professionnel. Les différences de niveau et de type de formation observées entre filles et garçons expliqueraient une grande partie des écarts observés dans les profils professionnels des hommes et des femmes.

Si nous partons de l'hypothèse que les différences de trajectoires professionnelles sont liées à des différences de trajectoires scolaires, quels en sont les déterminants ? Quelles sont les spécificités scolaires des jeunes filles par rapport à celles des garçons ? Pourquoi ne suivent-elles pas les mêmes filières que les garçons ? Les statistiques liées à l'éducation montrent que les jeunes filles continuent d'opter pour des formations scolaires dans lesquelles elles ont toujours été nombreuses (secrétariat, enseignement, secteur médical et social). Cette concentration dans quelques filières de formation conduit ensuite à une concentration dans certains secteurs d'activité professionnelle dont les effets sont parfois néfastes¹.

SOURCE DES DONNÉES DE L'ÉTUDE

Il existe peu de données et peu d'études sur le lien entre la formation initiale et le métier exercé ou la carrière effectuée. Le suivi des individus d'un système à un autre est en effet délicat d'un point de vue technique. Nous avons, par conséquent, la chance de pouvoir disposer d'informations de ce type liant à la fois la formation et la profession exercée grâce à une enquête réalisée auprès de bacheliers de la filière ECG (Économie-Commerce-Gestion). Cette enquête a été réalisée à la demande du Ministère de l'Éducation Nationale². Elle est née d'une volonté d'améliorer la formation du Bac ECG pour une meilleure adéquation au marché du travail. Le thème central de l'enquête portait sur le devenir des bacheliers appartenant aux promotions de 1987 à 1994.

L'exposé des motifs de la réforme de cette division administrative et commerciale du régime technique a été élaboré par le SCRIPT³ du Ministère de l'Éducation Nationale. Leur argument de base est issu du Livre Blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi édité par la Commission des Communautés Européennes qui considère la formation comme "l'outil par excellence pour relancer la croissance, restaurer la compétitivité et rétablir un niveau d'emploi socialement acceptable".

¹ La mixité des effectifs entre hommes et femmes observée dans certains secteurs d'activité tend à équilibrer les situations de travail entre hommes et femmes alors qu'une trop forte proportion de femmes ou d'hommes tend à déséquilibrer ces conditions de travail.

² Elle s'inscrit dans le cadre d'une convention de collaboration entre le Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques (SCRIPT/Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle) et le CEPS/Instead. L'enquête fut réalisée en septembre 1995.

³ Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques.

Le SCRIPT a énoncé deux raisons principales quant à la nécessité d'introduire une réforme du Bac ECG : l'évolution du marché du travail et les transformations déjà opérées dans le système scolaire luxembourgeois :

- Les évolutions du marché du travail sont, en partie, à l'origine de cette inadéquation entre formation et offre d'emplois. Les programmes de formation doivent s'adapter à ces changements. Le système de formation doit tenir compte des éléments suivants :
 - l'ouverture des frontières aux citoyens européens créant une concurrence accrue
 - les nouvelles technologies et industries de pointe qui nécessitent des qualifications plus poussées
 - l'évolution du secteur tertiaire avec la disparition de postes administratifs pouvant être effectués par traitement informatique
 - enfin, l'expatriation d'emplois en d'autres lieux que ceux de l'entreprise grâce à la télématique.
- Outre ces modifications récentes du marché du travail, les réformes déjà opérées dans le système scolaire luxembourgeois⁴ ont créé le besoin de procéder à une révision de l'enseignement des branches administratives et commerciales du régime technique. Les principes de base de cette réforme sont les suivants :
 - reformuler les objectifs de la formation,
 - redéfinir les critères d'accès,
 - créer des passerelles entre les différents régimes,
 - et mieux préparer les étudiants à aborder des études supérieures universitaires et surtout non universitaires.

EXPOSÉ DES HYPOTHÈSES DE L'ÉTUDE

Partant du constat que les jeunes filles, en passant les mêmes examens que les garçons réussissent tout aussi bien qu'eux, nous devrions pouvoir vérifier qu'elles occupent les mêmes postes que leurs homologues masculins, du moins en début de carrière.

Comparer les profils professionnels des hommes et des femmes afin d'en extraire les facteurs explicatifs de leurs différences est délicat car les profils des individus sont rarement établis toutes choses égales par ailleurs. En effet, les différences de profils professionnels entre hommes et femmes ne peuvent pas être attribuées uniquement au sexe. Elles relèvent de nombreux autres déterminants. Et tous ces éléments qui caractérisent une carrière professionnelle ne sont presque jamais totalement disponibles dans une seule et même enquête. Nous ne pouvons citer qu'une partie des facteurs qui caractérisent une évolution de carrière : le niveau de diplôme, l'ancienneté, les interruptions de carrière, le nombre d'heures travaillées, les responsabilités, la formation continue, l'investissement personnel, etc. Or, la connaissance exhaustive de tous ces facteurs nous échappe ainsi que leur accessibilité. L'isolement de l'effet propre à la variable "sexe" est, par conséquent, un exercice difficile.

⁴ Réforme de la formation du CATP, introduction de la formation de techniciens dans la division administrative et commerciale de l'EST, remaniements à l'intérieur de la section D et introduction de la section A2 dans l'ES.

Concernant d'une façon générale les analyses comparatives entre hommes et femmes, il est important de souligner les points suivants. Les inégalités entre hommes et femmes – dans le cas présent, des inégalités professionnelles – peuvent être interprétées de deux façons. Soit il s'agit d'inégalités structurelles, soit il s'agit réellement d'inégalités liées à une différence de sexe.

- Dans notre première hypothèse, cela signifie que les différences observées sont uniquement le résultat de différences de structures entre ces deux populations : hommes et femmes ont des caractéristiques complètement différentes qui, indépendamment du "facteur sexe", entraînent des différences de comportement. Par exemple, les jeunes femmes se dirigent plutôt vers des formations de secrétariat. Par la suite, elles exerceront des emplois de secrétariat. Or, ces emplois ont certaines caractéristiques qui vont être associées aux femmes alors qu'elles sont indépendantes du fait qu'elles sont exercées par des femmes ou des hommes.
- Dans la seconde hypothèse, il existerait réellement un "facteur sexe" explicatif. Or il est très difficile d'isoler ce "facteur sexe" dans les analyses car, derrière ce facteur, se cachent une multitude d'autres caractéristiques.

L'intérêt de l'enquête réalisée auprès des bacheliers ECG est donc évident puisque nous disposons de données sur des individus récemment diplômés parmi lesquels aucun des facteurs cités précédemment n'a encore pu jouer un rôle dans la différenciation des carrières. Seules les différences qui existent déjà à la sortie des études peuvent expliquer les différentes positions occupées par ces bacheliers sur le marché du travail.

Quelles sont les questions auxquelles nous pouvons apporter quelques éléments de réponse compte tenu des informations disponibles dans cette enquête ?

Remarque : L'outil d'analyse utilisé dans cette étude repose essentiellement sur une comparaison des profils entre hommes et femmes.

- Vers quelles sections du baccalauréat ECG se dirigent les jeunes filles ? Réussissent-elles aussi bien leurs examens que les jeunes hommes ?
- Après le Bac technique, les jeunes filles poursuivent-elles aussi fréquemment des études que les garçons ?
- Si elles poursuivent des études, au regard des comportements des jeunes bacheliers :
 - Quel est leur niveau d'études le plus élevé achevé ?
 - Partent-elles facilement à l'étranger poursuivre leurs études ?
 - Vers quelles filières se dirigent-elles ?
 - Avec quels types de difficultés ?
- Si elles exercent une activité professionnelle, au regard des caractéristiques professionnelles des jeunes hommes :
 - Quelles sont les difficultés de recherche du premier emploi ?
 - Quel est le pourcentage d'insertion des jeunes filles sur le marché du travail ?
 - Quel est leur statut professionnel, le type de contrat, le secteur d'activité, la profession exercée, le nombre d'heures effectuées ?
 - Les jeunes filles sont-elles plus ou moins satisfaites de leur emploi ?

- Si elles sont sans emploi, en comparaison avec les jeunes hommes sans emploi :
 - Sont-elles plus souvent à la recherche d'un emploi ?
 - Depuis combien de temps recherchent-elles un emploi ?
 - Quelles sont les raisons de leurs difficultés à trouver un emploi ?
 - Sont-elles toutes à la recherche d'un emploi ?
- Enfin, une fois leur formation initiale achevée, ont-elles bénéficié aussi souvent que les jeunes hommes de la formation continue ? Et, le cas échéant, dans quelles matières ont-elles suivi des cours ?

*Remarque : Les résultats de cette étude ne pourront, en aucune façon, être extrapolés à l'ensemble des jeunes gens ni même à l'ensemble des bacheliers car il s'agit uniquement des résultats concernant les **bacheliers de la filière ECG**. La validité de ces résultats ne concerne donc qu'une petite partie de la population. Mais l'intérêt est loin d'être négligeable car la filière ECG est relativement équilibrée du point de vue des effectifs entre filles et garçons (57% de jeunes filles) et devrait donc présenter moins de discriminations que dans les autres filières de formation. Par conséquent, si des discriminations apparaissent dans une filière où, du fait de cette relative mixité elles sont moins marquées, nous pourrions supputer des différences plus prononcées dans les autres filières de formation.*

CHAPITRE I

L'OBTENTION DU BAC ECG

Le principe de liberté de choix dans le système de formation nous incite à penser que les jeunes filles préfèrent de leur plein gré des formations de type traditionnel à des formations techniques ou professionnelles. En effet, depuis 1984, les jeunes filles sont devenues plus nombreuses que les garçons dans l'enseignement secondaire classique. Dans l'enseignement secondaire technique, l'évolution est également à la hausse⁵ mais plus de 4 jeunes filles sur 5 optent pour l'une des 3 formations traditionnelles suivantes : la bureautique, la coiffure ou la vente.

Le diplôme de fin d'études secondaires techniques ECG fait partie des formations tertiaires du secondaire technique. Par rapport aux autres formations techniques, cette section a acquis progressivement une prédominance féminine. Les jeunes filles des promotions de 1987 à 1994 représentent, en moyenne, 57% de l'ensemble des jeunes gens qui suivent cette formation. Cette présence féminine dans le cursus du Bac ECG s'est renforcée peu à peu : de 46% en 1987, les jeunes filles sont passées à 69% en 1994. La hausse a surtout eu lieu dans la branche Commerce/Gestion où les jeunes femmes sont passées de 42% en 1987 à 67% en 1994.

Cette formation offre la possibilité de choisir entre deux sections : la section Commerce/Gestion et la section Secrétariat. Comment se répartissent les élèves entre ces deux sections ? La section Commerce et Gestion remporte le plus de succès avec 92% des effectifs⁶.

LES JEUNES FILLES OPTENT-ELLE POUR LA MÊME FILIÈRE DU BAC ECG QUE LES GARÇONS ?

La plupart des jeunes gens optent pour la section Commerce et Gestion : 99% des jeunes hommes ont choisi cette filière et 87% des jeunes filles. Très rares sont les garçons qui suivent la section Secrétariat : ils représentent à peu près 8 garçons pour 100 filles.

Tableau 1

*Répartition des bacheliers ECG
en fonction de la section choisie et du sexe*

<i>Section</i>	<i>Filles</i>	<i>Garçons</i>	<i>Ensemble</i>
Commerce et Gestion	87,2	98,6	92,0
Secrétariat	12,8	1,4	8,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

⁵ En 1989, les jeunes filles représentaient 47% des jeunes gens suivant des cursus comprenant des périodes d'apprentissage.

⁶ Cette répartition n'est peut-être pas le résultat d'un choix de la part des étudiants mais peut être le résultat d'une décision de l'établissement scolaire, prise en fonction des débouchés sur le marché du travail ou d'autres critères.

Cette prédominance des jeunes filles dans la formation de secrétariat est très caractéristique de l'emploi féminin puisque dans la population active féminine, à peu près une femme sur quatre est employée de bureau. Les formations en secrétariat qui mènent parfois à des postes de secrétariat de direction où les responsabilités sont loin d'être minimales, conduisent plus souvent à des postes d'exécutants qu'à des postes de décision. Ces résultats quant à l'orientation scolaire de jeunes gens qui viennent d'obtenir récemment leur diplôme ne présagent pas d'une répartition égalitaire entre hommes et femmes dans les futurs postes de secrétariat. En effet, d'après ces chiffres, peu d'hommes vont se présenter sur le marché du travail avec une formation de secrétariat.

LES JEUNES FILLES RÉUSSISSENT-ELLES AUSSI RAPIDEMENT LEUR EXAMEN DU BAC ECG QUE LES JEUNES HOMMES ?

Afin d'estimer le degré de réussite à l'examen du Bac ECG, nous avons utilisé comme indicateur la durée nécessaire pour l'obtention du diplôme en calculant l'âge moyen au moment de l'obtention du Bac. Cet instrument de mesure ne prouve en rien que certains individus réussissent "mieux" mais montre uniquement qu'ils achèvent leur cursus en limitant le nombre d'échecs scolaires. De plus, cette mesure n'est en rien garante du niveau de diplôme atteint par la suite car certains individus passent parfois plus d'années dans leur cursus et obtiennent un diplôme plus élevé que d'autres individus qui n'auront peut-être connu aucun échec mais qui auront achevé leurs études à un niveau moins élevé. Cet indicateur permet donc uniquement de définir qui, des jeunes filles ou des jeunes hommes, sont les plus précoces au moment de passer leur Bac.

Les bacheliers sont plus jeunes que leurs homologues masculins au moment de réussir l'examen puisqu'en moyenne, elles avaient 20 ans et 5 mois alors que les garçons avaient déjà 21 ans. Il est d'ailleurs un peu plus fréquent chez les jeunes hommes de passer son Bac au-delà de 25 ans : environ 4% d'entre eux l'ont fait contre 1% chez les jeunes filles.

Un nombre d'échecs dans le secondaire moins élevé pour les jeunes filles que pour les jeunes hommes ne signifie pas systématiquement que les jeunes filles sortiront du système éducatif avec un niveau d'études supérieur. En effet, les garçons persévèrent peut-être plus longtemps dans la poursuite d'études que les jeunes filles même s'ils connaissent des échecs. D'un autre côté, les jeunes filles interrompent peut-être plus facilement leurs études avant l'obtention du Bac afin d'entrer directement dans la vie active, ou selon un modèle plus traditionnel pour se marier et se consacrer à l'éducation de leurs enfants. Dans notre échantillon, elles sont en effet un peu plus précoces que les garçons à se marier : elles sont 19% à s'être déjà unies légalement au moment de l'enquête contre 14% des jeunes hommes. Elles sont aussi plus jeunes d'environ une année que les jeunes hommes (24,4 ans au moment de l'enquête contre 25,4 ans pour les jeunes hommes).

CHAPITRE II

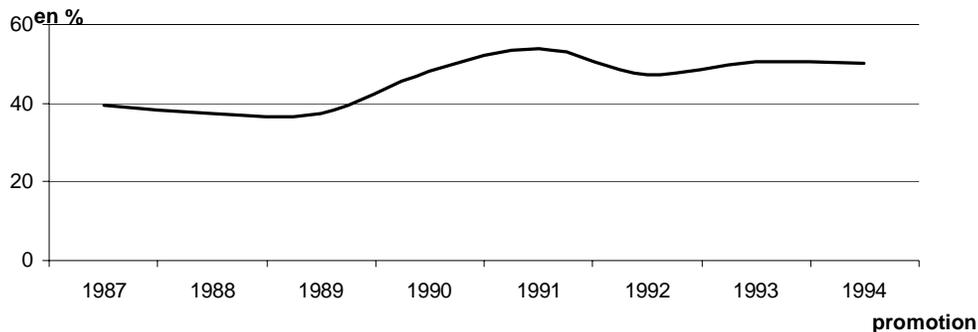
LA POURSUITE D'ETUDES SUPERIEURES APRES LE BAC ECG

Dans la définition des objectifs de la formation, le Bac technique ECG n'a pas vocation de tremplin vers des études supérieures. Ce diplôme est une fin en soi : l'enseignement reçu doit préparer les étudiants à l'entrée immédiate dans la vie active. Or, avec la dégradation du marché du travail, le nombre de places offertes sur ce marché est devenu inférieur au nombre croissant de nouveaux diplômés. Par conséquent, les employeurs embauchent leurs salariés à des niveaux de diplôme plus élevés du fait de l'effectif grandissant de main-d'œuvre disponible. En réponse à cette situation, les étudiants adaptent leurs qualifications à la demande du marché et poursuivent de plus en plus souvent des études supérieures.

Tous les bacheliers ECG ne poursuivent pas des études supérieures : environ la moitié de la promotion de 1994 a tenté une expérience post-secondaire. Ce pourcentage suit une tendance à la hausse au cours du temps : 39% des jeunes bacheliers de la promotion de 1987 ont poursuivi des études ; en 1994, ils étaient 50% (cf. graphique 1).

Graphique 1

Pourcentage de bacheliers ECG poursuivant des études post-secondaires, par promotion



Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

LES JEUNES FILLES POURSUIVENT-ELLES AUSSI FRÉQUEMMENT QUE LES JEUNES HOMMES DES ÉTUDES POST-SECONDAIRES ?

La poursuite d'études post-Bac attire nettement plus les garçons que les jeunes filles : sur l'ensemble des promotions de bacheliers de 1987 à 1994, 55% des garçons ont poursuivi des études (quelques-uns après une tentative d'insertion sur le marché du travail) contre seulement 39% des jeunes femmes (cf. tableau 2).

Tableau 2

*Situation des bacheliers après l'examen du Bac ECG
(toutes promotions confondues)*

<i>Situation après le bac</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Poursuite d'études	52,0	35,9
Poursuite d'études après avoir travaillé	2,8	2,9
Poursuite d'études après avoir recherché un emploi	0,5	0,3
Pas de poursuite d'études	44,7	60,9
Ensemble	100,0	100,0

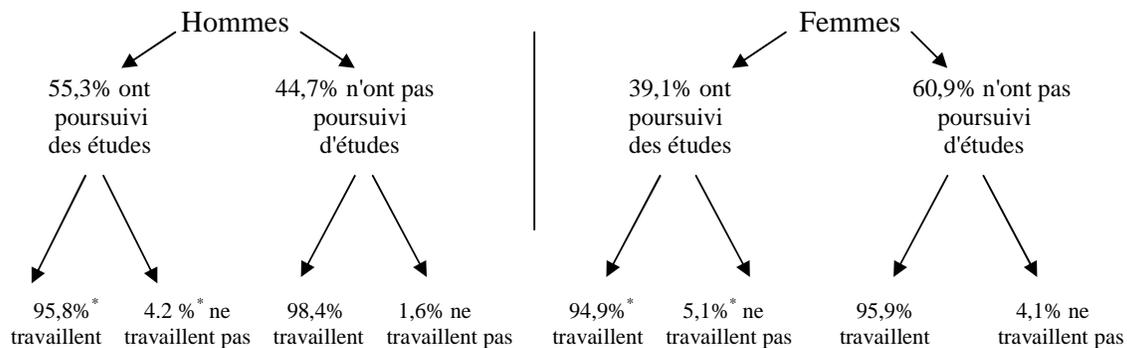
Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

Cet écart entre hommes et femmes sur la poursuite d'études post-Bac a tendance à diminuer entre 1987 et 1994.

En grande majorité, les jeunes gens n'ayant pas poursuivi d'études ont travaillé immédiatement après avoir obtenu leur Bac et une petite partie seulement s'est retrouvée sans emploi.

Graphique 2

*Que s'est-il passé après l'obtention du Bac ?
Répartition des ex-bacheliers selon la poursuite d'études et l'exercice
d'une activité professionnelle*



Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

* Sont sélectionnés uniquement les individus qui ont poursuivi et achevé des études post-secondaires (avec ou sans succès)

Ces tentatives de poursuite d'études post-secondaires ne se soldent pas toutes par des diplômes car un grand nombre d'entre elles aboutissent à des abandons. La proportion de ces jeunes gens pour lesquels les examens post-secondaires ont été sanctionnés par un échec est relativement élevée : 45% chez les hommes et 41% chez les jeunes femmes. L'adaptation des jeunes bacheliers à la poursuite d'études n'étant pas la finalité principale de la formation du Bac ECG, on comprend mieux ce taux d'échec. La perte de temps occasionnée par cet échec dans la poursuite d'études supérieures n'est pas très importante. Les bacheliers se retirent assez rapidement des études (après un ou deux semestres) lorsqu'ils se rendent compte que ce type de post-formation ne leur convient pas. Ils accèdent ensuite assez facilement à la vie active.

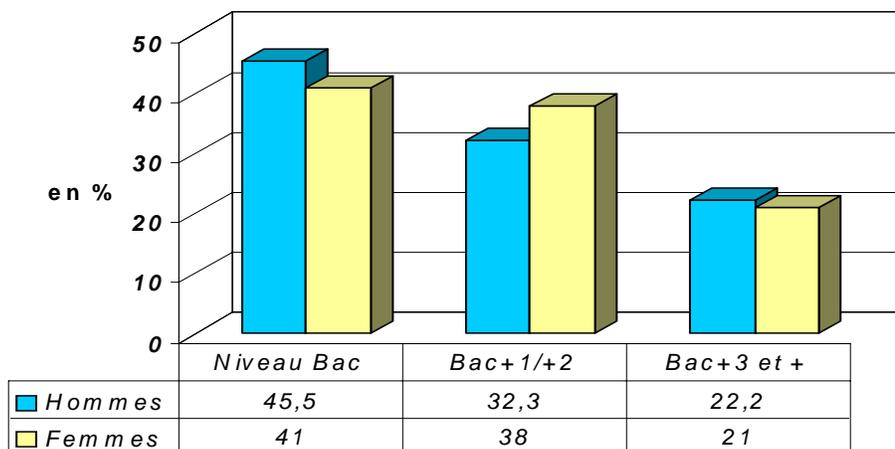
Ils justifient leur échec par un manque de motivation (un cas sur deux) ou par le degré trop élevé de difficultés (un cas sur quatre). C'est aussi vrai pour les garçons que pour les jeunes filles.

LORSQUE LES JEUNES FILLES POURSUIVENT DES ÉTUDES POST-SECONDAIRES, RÉUSSISSENT-ELLES AUSSI BIEN QUE LES GARÇONS⁷?

Les jeunes filles poursuivent peut-être moins souvent que les jeunes hommes des études supérieures après le Bac ECG mais lorsqu'elles s'y investissent, elles obtiennent un peu plus fréquemment un diplôme de l'enseignement supérieur, quel qu'en soit le niveau (59% contre 54% chez les jeunes hommes). Elles se dirigent plus souvent vers des formations de type Bac+2 (cf. graphique 3). Proportionnellement moins nombreuses que les garçons à s'engager dans des études supérieures, elles y réussissent un peu mieux.

Graphique 3

Répartition des ex-bacheliers ayant poursuivi leurs études en fonction du niveau de diplôme le plus élevé achevé



Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Éducation Nationale - CEPS/Instead

Lecture du graphique : parmi 100 jeunes femmes ayant suivi et quitté l'enseignement supérieur (avec succès ou non), 41 femmes n'ont pas dépassé le niveau du Bac (n'ont pas obtenu de diplôme supplémentaire), 38 femmes ont obtenu un Bac+1 ou Bac+2 et 21 jeunes femmes ont concrétisé leurs études par un diplôme équivalent ou supérieur à Bac+3.

⁷ Sont concernés uniquement les individus ayant effectivement achevé leurs études.

LES JEUNES FILLES PARTENT-ELLES AUSSI FACILEMENT À L'ÉTRANGER QUE LES JEUNES HOMMES POUR SUIVRE UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Il n'existe quasiment pas de différence entre les filles et les garçons : elles s'expatrient aussi facilement que les garçons pour poursuivre leurs études. Un peu plus d'un tiers des étudiants ayant achevé leurs études au moment de l'enquête avaient choisi de les poursuivre dans un pays étranger.

Il semblerait cependant qu'il y ait quelques différences d'adaptation. Les jeunes hommes ayant choisi d'étudier à l'étranger dès le premier semestre de leur cursus post-secondaire échouent⁸ un peu moins souvent que les jeunes femmes alors que les jeunes hommes ayant choisi de rester au pays échouent plus souvent que les jeunes femmes. La différence est importante entre les jeunes femmes qui restent au Luxembourg et celles qui s'expatrient à l'étranger : les premières ont moins souvent tendance à échouer que les secondes : 38% au lieu de 48%. Ceci est peut-être lié, en partie, au type de formation proposée au Luxembourg et dans les autres pays.

Tableau 3

Pourcentage d'étudiants ayant entrepris des études supérieures sans obtenir de diplôme en fonction du lieu des études

<i>Lieu des études</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Luxembourg	46,3%	38,4%
Pays étranger	43,1%	47,9%

Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

Lecture du tableau : 38,4% des jeunes bachelières ECG ayant poursuivi des études supérieures au Luxembourg n'ont pas obtenu de diplôme ainsi que 47,9% de celles qui ont poursuivi des études supérieures à l'étranger.

VERS QUEL TYPE DE FORMATION POST-SECONDAIRE SE DIRIGENT LES JEUNES FILLES⁹ ?

Les jeunes femmes semblent plus souvent privilégier des formations à vocation plus professionnelle que les jeunes hommes : elles sont 27% à suivre une formation de type BTS/Graduat contre 10% des jeunes hommes. Ces derniers préfèrent des formations plus classiques du type universitaire et notamment la formation du Centre Universitaire de Luxembourg en cycle court.

⁸ Ici, "échouer" signifie "poursuivre des études post-secondaires sans que cette entreprise ne se concrétise par un diplôme".

⁹ Sont concernés tous les étudiants ayant achevé leurs études au moment de l'enquête mais qui n'ont pas forcément terminé ces études avec succès. Sont donc comprises toutes les tentatives d'études supérieures, qu'elles se soient achevées par un échec ou une réussite.

Tableau 4

Répartition des bacheliers poursuivant des études post-secondaires en fonction du type de formation (%)

<i>Type de formation</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Université	33,3	22,9
BTS/DUT/Graduat	10,1	27,4
CUL/Cycle court	46,1	32,4
Autres formations	10,5	17,3
Ensemble	100,0	100,0

Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

Les matières préférées des jeunes filles sont cohérentes avec le type de filière choisi précédemment : elles ont une vocation spécialisée et professionnelle. Les jeunes hommes ont tendance à opter pour des matières plus généralistes. Ils s'investissent plus fréquemment dans des études d'Economie et de Finances ainsi que dans la Gestion. Les jeunes femmes sont également nombreuses à suivre ces cours mais se dirigent aussi vers des filières plus traditionnellement féminines comme le secrétariat ou l'enseignement, domaines qui sont désertés par leurs homologues masculins.

Tableau 5

Répartition des bacheliers poursuivant des études post-secondaires en fonction de la matière principale (%)

<i>Matière principale suivie</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Banque et Assurance	7,9	7,5
Economie et Finances	36,1	18,7
Gestion et Comptabilité	30,5	28,4
Informatique	13,3	3,4
Secrétariat	0,3	9,4
Enseignement	2,2	9,4
Autres sections	9,7	23,2*
Ensemble	100,0	100,0

Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

* Droit, Lettres, langues, tourisme, commerce, etc...

Dans le cas précis des bacheliers ECG, nous constatons que les jeunes femmes ont une tendance nettement plus prononcée que les jeunes hommes à la diversification. Elles se dotent d'une palette de choix plus variée que les jeunes hommes qui, au contraire, semblent se concentrer sur deux domaines principaux : Economie et Gestion.

LES JEUNES FILLES ONT-ELLES ÉPROUVÉ PLUS OU MOINS DE DIFFICULTÉS QUE LES JEUNES HOMMES DANS LEURS ÉTUDES POST-SECONDAIRES¹⁰ ?

Les jeunes bacheliers ont été invités, au cours de l'enquête, à citer spontanément les matières du cursus post-secondaire qui leur ont posé des difficultés. Existe-t-il des différences entre les réponses des jeunes femmes et des jeunes hommes ? Les jeunes femmes semblent avoir éprouvé moins de difficultés puisque 41% d'entre elles déclarent spontanément n'avoir connu *aucune* difficulté contre 32% des jeunes hommes¹¹.

S'ils ont suivi des matières avec difficulté, ce sont les Mathématiques qui arrivent en tête de liste : un jeune homme sur trois et une jeune femme sur cinq sont concernés. Les autres matières ne laissent apparaître quasiment aucune différence entre hommes et femmes sur le degré de difficulté éprouvée.

¹⁰ Sont concernés tous les étudiants ayant effectivement obtenu un diplôme.

¹¹ Le degré de difficulté éprouvée dépend aussi du type de formation post-secondaire suivi. Les jeunes femmes ne suivent pas les mêmes formations que les jeunes hommes.

CHAPITRE III

L'ENTREE DANS LA VIE ACTIVE DES EX-BACHELIERS ECG

Pour entrer dans la vie active, qu'ils aient ou non poursuivi des études dans l'enseignement supérieur, les ex-bacheliers ECG ont connu une période durant laquelle ils ont recherché un emploi. Cette partie de l'étude décrit successivement :

- les difficultés de recherche d'emploi,
- puis la situation professionnelle des ex-bacheliers au moment de l'enquête,
- ainsi que la satisfaction qu'ils retirent de cet emploi.

Les jeunes femmes accèdent plus rapidement au marché du travail que les jeunes hommes car – comme nous avons pu le constater précédemment – elles poursuivent moins souvent des études post-secondaires. En fait, une très faible partie d'entre elles reste sans emploi.

LES JEUNES FEMMES ONT-ELLES CONNU PLUS OU MOINS DE DIFFICULTÉS QUE LES JEUNES HOMMES À TROUVER UN EMPLOI¹² ?

La majorité des jeunes bacheliers ECG ayant un emploi au moment de l'enquête ont trouvé leur premier emploi immédiatement à la sortie des études. C'est le cas de 60% d'entre eux. Après 3 mois de recherche, 87% des jeunes diplômés masculins et 85% des jeunes femmes avaient intégré un poste de travail.

Tableau 6

*Répartition des ex-bacheliers ayant un emploi
en fonction de la durée de recherche au premier emploi*

<i>Durée de recherche au 1er emploi</i>	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>	
	<i>en %</i>	<i>en % cumulés</i>	<i>en %</i>	<i>en % cumulés</i>
A immédiatement travaillé ¹³	63,2	63,2	59,3	59,3
1 à 3 mois	24,1	87,3	25,3	84,6
4 à 6 mois	10,1	97,4	10,9	95,5
7 mois à 1 an	2,3	99,7	3,8	99,3
Plus de 1 an	0,3	100,0	0,7	100,0
Ensemble	100,0		100,0	

Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

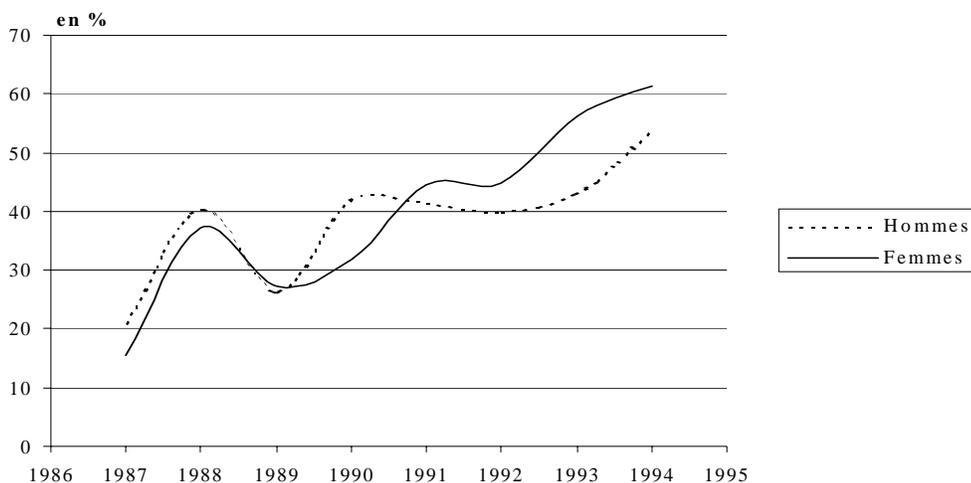
¹² Sont concernés uniquement les étudiants ayant effectivement un emploi au moment de l'enquête.

¹³ A immédiatement travaillé = moins d'un mois de recherche.

Globalement, le placement des ex-bacheliers ECG est donc très positif sur l'ensemble des promotions. Or, les conditions actuelles du marché du travail étant beaucoup moins favorables qu'il y a une dizaine d'années, qu'en est-il pour les promotions les plus récentes ? Nous posons implicitement l'hypothèse selon laquelle la durée de la recherche d'un emploi va augmenter au fil des années. En fait, la durée de recherche augmente très légèrement de promotion en promotion mais pas de façon significative. L'observation du phénomène à plus long terme permettrait peut-être de voir se dessiner une tendance plus nette. Le graphique suivant, utilisant un autre indicateur pour mesurer ce phénomène, illustre cette tendance à l'augmentation de la durée de la recherche d'un emploi. Ce graphique représente le *pourcentage d'individus n'ayant pas trouvé d'emploi immédiatement¹⁴ après la fin de leur dernier diplôme en fonction des promotions*. Sans être linéaire, la tendance s'inscrit nettement à la hausse.

Graphique 4

Pourcentage d'individus n'ayant pas trouvé d'emploi immédiatement après leur dernier diplôme, en fonction de la promotion et du sexe



Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

L'évolution du taux de chômage durant ces dernières années reflète cette dégradation du marché de l'emploi. D'ailleurs, la majorité des bacheliers invoque la saturation du marché du travail comme cause principale de leurs difficultés à trouver un emploi.

¹⁴ A immédiatement travaillé = moins d'un mois de recherche.

Cette tendance est observée pour tous les bacheliers quel que soit leur niveau d'études post-secondaire. Or, un complément de formation a peut-être un effet réducteur sur la durée de recherche d'emploi. Etre diplômé d'un Bac+2 facilite peut-être la recherche d'emploi par rapport à un individu qui n'a pas complété sa formation après l'obtention du Bac. Aussi, pour comparer les durées de recherche entre hommes et femmes, il faut annuler cet effet de structure lié au niveau du diplôme. Car, si les femmes sont plus souvent détentrices d'un Bac+2, elles auront peut-être plus ou moins de facilités que les hommes mais cet effet ne sera pas dû à la différence de sexe mais uniquement au fait que les femmes ont plus souvent un diplôme de type Bac+2.

⇒ Lorsqu'ils n'ont pas poursuivi d'études supérieures après le Bac ECG, les jeunes hommes se placent assez rapidement sur le marché du travail (65% ont un emploi immédiatement après leur Bac ECG) alors que les jeunes filles tardent un peu plus. Mais, dans l'absolu, le placement est également rapide puisqu'elles sont 57% à travailler immédiatement après leur examen du Bac ECG (cf. tableau 7).

Tableau 7

Répartition des ex-bacheliers ayant un emploi selon la durée de recherche d'emploi et le niveau d'études post-secondaires achevé

<i>Durée de recherche</i>	<i>Niveau Bac sans poursuite d'études</i>		<i>Niveau Bac avec poursuite études</i>		<i>Niveau Bac+1/+2</i>		<i>Niveau >= à Bac+3*</i>	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
A immédiatement travaillé	64,7	57,0	61,4	59,4	63,7	69,7	57,4	69,8
1 à 3 mois	22,6	26,3	29,1	25,0	26,4	21,2	18,5	22,6
4 à 6 mois	9,9	12,3	8,7	9,4	8,8	7,1	16,7	1,9
7 mois et plus	2,8	4,4	0,8	6,2	1,1	2,0	7,4	5,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

* Attention, les effectifs des diplômés d'un niveau équivalent ou supérieur à Bac+3 sont faibles

⇒ L'hypothèse énoncée précédemment devrait nous conduire à observer que la durée de recherche d'emploi est inversement proportionnelle au niveau de diplôme atteint. Or, ce n'est pas vraiment le cas pour les jeunes hommes. Globalement, la durée de recherche est constante quel que soit le niveau de diplôme atteint. Pour les hommes ayant un niveau équivalent ou supérieur à Bac+3, la tendance est même inverse : 24% ont recherché un emploi durant plus de 4 mois alors que parmi ceux qui n'ont pas poursuivi d'études après le Bac, ils ne sont que 13%. Par contre, chez les femmes, la durée de recherche d'emploi semble effectivement diminuer avec le niveau de diplôme : 92% des femmes titulaires d'un Bac+3 ou plus ont trouvé un emploi dans les 3 mois qui suivaient le début de leur recherche contre 83% pour celles qui n'avaient pas poursuivi d'études. Il semblerait donc que les femmes aient tout intérêt à poursuivre des études car leur recherche d'emploi est d'autant plus réduite. Elles sont même plus rapides à trouver un emploi que les hommes lorsqu'elles se dotent d'études supérieures à Bac+3¹⁵.

¹⁵ Rappelons que ces résultats mériteraient confirmation car les effectifs des individus concernés par un diplôme équivalent ou supérieur à BAC+3 sont relativement faibles.

Cette non-observation de la diminution de la durée de recherche d'emploi en fonction d'un niveau d'études de plus en plus élevé tient aussi à un effet de période : ceux qui ont entrepris des études supérieures plus longues sont arrivés sur le marché du travail à un moment où le taux de chômage commençait à augmenter (vers 1991, 1992).

La durée de recherche d'un emploi tient aussi au fait que les hommes et les femmes ne recherchent pas les mêmes emplois, elle est donc fonction de la disponibilité de ces emplois sur le marché du travail.

A QUEL TYPE D'EMPLOI, LES DIPLÔMÉS DU BAC ECG ACCÈDENT-ILS ? TOUS TITULAIRES, À L'ORIGINE, D'UN MÊME DIPLÔME, QUEL EST LE TYPE DE POSTE AUQUEL ILS PEUVENT PRÉTENDRE ?

**** Statut de l'emploi***

Ce type de formation du Bac ECG conduit quasiment tous les étudiants au salariat ; à peine 1,5% d'entre eux accèdent à un statut d'indépendant ou d'aidant familial.

**** Secteur d'activité***

Le secteur public est un employeur non négligeable des bacheliers de la filière ECG puisque environ un bachelier sur trois travaillait au moment de l'enquête dans le secteur public (Administration ou établissement assimilé), les deux autres tiers travaillant dans le secteur privé. Les jeunes femmes accèdent au secteur public aussi fréquemment que les jeunes hommes.

La branche d'activité du secteur privé qui embauche massivement ces jeunes bacheliers est le secteur des banques et des organismes financiers avec 44% des placements. Ces embauches concernent aussi bien les jeunes femmes que les jeunes hommes. Dans des proportions beaucoup moins importantes, vient ensuite, dans le palmarès des employeurs privés, le secteur des services aux entreprises (11%) qui regroupe essentiellement des fiduciaires. Les autres secteurs se partagent le tiers des bacheliers.

Tableau 8

*Répartition des ex-bacheliers ayant un emploi
en fonction du secteur d'activité occupé (%)*

<i>Secteurs d'activités occupés</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Agriculture	0,2	0,2
Industrie	5,3	5,0
Commerce	8,0	6,3
Transport	4,4	2,6
Poste et télécommunication	1,7	1,8
Services aux particuliers	2,8	2,9
Services aux entreprises	8,6	12,1
Assurances	4,2	4,4
Banques et organismes financiers	46,3	43,0
Enseignement	1,6	4,1
Administration	12,4	10,5
Service médical et social	2,5	4,1
Autres secteurs	2,0	3,0
Ensemble des secteurs	100,0	100,0

Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Insead

Hormis la prédominance du secteur bancaire et financier, les employeurs potentiels des ex-bacheliers sont donc très diversifiés. Ceci montre bien l'ouverture très large des débouchés dont disposent ces bacheliers. Le secteur industriel n'est pas absent de la liste des employeurs puisqu'il représente 5% des embauches. En effet, ce secteur n'emploie pas seulement des ouvriers ou agents techniques, il offre également des emplois de type administratif pour la gestion des entreprises.

Hommes et femmes investissent les mêmes secteurs d'activité. Très peu de différences liées au sexe sont visibles. Tout au plus, les femmes se dirigent-elles plus souvent que les hommes vers des secteurs à connotation traditionnellement féminine comme l'enseignement (4% de femmes et 2% d'hommes) ou le service médical et social (4% de femmes et 2,5% d'hommes).

*** Professions**

Les professions exercées par les ex-bacheliers sont en adéquation avec la formation reçue au lycée technique puisque la quasi-totalité d'entre eux occupe des postes d'employés de bureau administratif : 70% occupent un poste de secrétaire, d'employé des services comptables ou d'employé des stocks et des transports. Une telle concentration dans ces postes indique que la formation reçue spécialise adéquatement les étudiants aux fonctions auxquelles ils étaient destinés (cf. tableau 9).

Tableau 9

Répartition des ex-bacheliers ayant un emploi en fonction de la profession exercée (%)

<i>Professions exercées</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Cadres supérieurs Administr. ou entreprises	4,2	1,3
Professions intellectuelles ou scientifiques	7,7	3,7
Professions intermédiaires	18,0	22,0
Employés de type administratif	69,0	71,4
Personnels des services et ouvriers	1,1	1,6
Ensemble	100,0	100,0

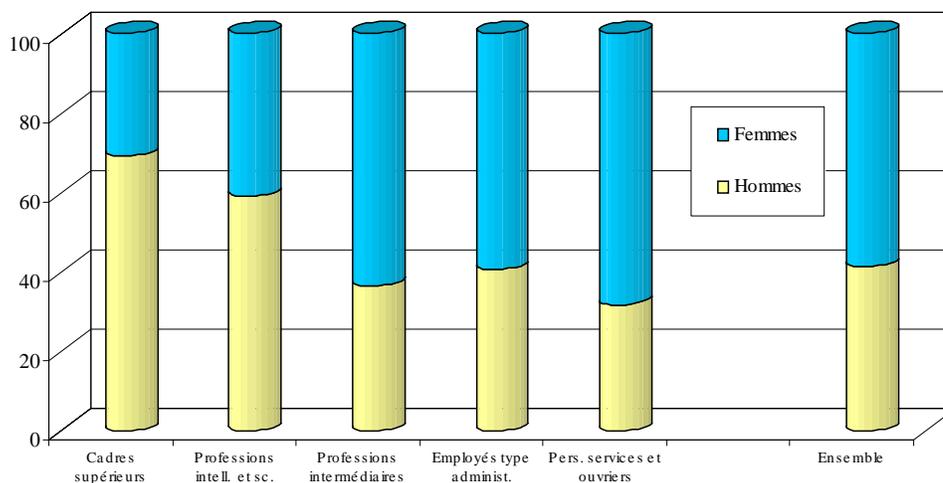
Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

Les traditions persistent toutefois dans l'image de certaines professions :

- la part des jeunes femmes parmi les secrétaires est de 75% alors que les hommes occupent dans les mêmes proportions les postes d'employés des stocks et des transports (78% des effectifs) ;
- les jeunes hommes accèdent plus souvent à des postes de décision. Ainsi :
 - * les jeunes hommes représentent 69% de l'ensemble des cadres supérieurs de l'Administration et des entreprises ;
 - * ils sont 59% dans les professions dites intellectuelles et scientifiques (surtout des cadres de l'informatique et des experts-comptables).

Graphique 5

Part des femmes dans les professions exercées par les ex-bacheliers



Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

Le groupe des professions dites intermédiaires, qui englobe des postes de travail relativement qualifiés, connaît une forte concentration de femmes puisqu'elles y représentent 63% des effectifs. Bien que largement majoritaires dans les postes de secrétaires, les femmes sont en proportion équivalente à celle des hommes parmi les employés de bureau. Enfin, les ex-bacheliers ECG exercent rarement une fonction de personnel de service ou d'ouvrier : à peine un peu plus de 1% de l'ensemble des ex-bacheliers ayant un emploi. Mais dans ce groupe professionnel, les femmes y représentent 68% des effectifs (32% d'hommes).

*** Type de contrat**

Une fois qu'ils ont intégré le marché du travail, les ex-bacheliers ECG accèdent à des emplois relativement stables puisque 86% d'entre eux ont des contrats à durée indéterminée.

Tableau 10

*Répartition des ex-bacheliers ECG ayant un emploi
en fonction du type de contrat*

<i>Type de contrat</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Contrat à Durée Indéterminée	85,7	86,0
Contrat à Durée Déterminée	13,5	13,0
Stage ou DAT	0,8	1,0
Ensemble	100,0	100,0

Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

Les bacheliers des promotions antérieures à 1990 sont quasiment tous employés avec des contrats à durée indéterminée (96% des hommes et 94% des femmes). Ils ont, en effet, passé leur période d'essai, confirmé leurs compétences ou sont passés d'un emploi précaire à un emploi plus stable grâce à leur expérience (cf. tableau 11). Par contre, parmi les bacheliers des promotions postérieures à 1990, les contrats à durée déterminée sont beaucoup plus fréquents (26% des hommes et 20% des femmes). En fait, une grande partie d'entre eux sont encore embauchés, au moment de l'enquête en 1995, sous contrat d'essai. De plus, depuis 1990, le marché du travail a connu une légère précarisation des emplois avec une augmentation des contrats à durée déterminée due à un manque de confiance en l'avenir de la part des employeurs. Pour la promotion des bacheliers de 1994, on voit également apparaître les nouvelles mesures pour l'emploi mises en place par l'ADEM et destinées à favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail. C'est le cas de la DAT (Division d'Auxiliaires Temporaires) qui permet à des jeunes d'accéder à un emploi auprès de l'Etat, des établissements publics ou assimilés, pour une durée maximale de 18 mois.

Tableau 11

Répartition des ex-bacheliers ayant un emploi en fonction du type de contrat de travail et de l'année d'obtention du Bac ECG (%)

<i>Type de contrat</i>	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>	
	<i>Avant 1990¹⁶</i>	<i>Après 1990</i>	<i>Avant 1990¹⁷</i>	<i>Après 1990</i>
Contrat à durée indéterminée	95,9	72,1	94,3	78,4
Contrat à durée déterminée	4,1	26,4	5,5	19,9
Stage et DAT	0,0	1,5	0,2	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Education Nationale - CEPS/Instead

** Durée du travail*

Parmi les ex-bacheliers ECG, 6% travaillent à temps partiel contre 3% des ex-bacheliers. Ce pourcentage est relativement faible en regard du pourcentage d'emplois à temps partiel dans la population active féminine totale où les emplois à temps partiel représentent environ un emploi féminin sur quatre. Si ce pourcentage est moins élevé parmi les ex-bacheliers, c'est essentiellement parce que notre échantillon concerne des jeunes femmes. Or, en général, les emplois à temps partiel sont surtout prisés par les femmes qui ont des responsabilités de famille (conjoint et enfants). Et, en effet, dans notre échantillon, environ 13% des femmes mariées ont un emploi à temps partiel contre 3% des célibataires.

En tout cas, nous retrouvons, certes à un niveau beaucoup plus faible, ce décalage entre hommes et femmes dans la pratique du temps partiel.

** Mobilité dans l'emploi*

Les jeunes bacheliers ECG changent aussi souvent d'emploi que les hommes : la proportion de femmes ayant changé au moins une fois d'emploi depuis leur premier engagement est identique à celle des hommes. Il en est de même pour le nombre de changements d'employeurs. Cette mobilité peut être interprétée positivement ou négativement selon que l'on estime que le changement d'employeur est enrichissant et symbole de dynamisme ou selon que l'on estime que le salarié est instable ou peu apprécié par ses employeurs. Les arguments sur ce sujet ne manquent pas de trouver leur contraire.

¹⁶ Y compris l'année 1990.

¹⁷ Cf. note précédente.

** Satisfaction du poste de travail*

Les ex-bacheliers ayant un emploi sont-ils satisfaits de leur poste de travail ?

- Au niveau du *contenu du travail* (tâches effectuées), les hommes et les femmes sont aussi souvent satisfaits : environ 9 sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits.
- Au niveau de la *rémunération*, la satisfaction reste relativement élevée : 8 jeunes gens sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits.
- Au niveau de la *sécurité de l'emploi*, la satisfaction reste élevée sans distinction entre les sexes : 9 jeunes diplômés sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits.

Globalement, les diplômés du Bac ECG ayant une activité professionnelle sont donc très satisfaits de leur emploi tant dans le contenu, la rémunération que dans la sécurité de l'emploi.

MÊME DIPLÔME, MÊME POSTE DE TRAVAIL ?

Jusqu'à présent nous avons comparé les situations professionnelles des ex-bacheliers sans tenir compte du suivi d'éventuelles études supérieures. L'influence de ce biais peut être considérablement réduite si nous y ajoutons dans la comparaison hommes/femmes une équivalence du niveau de diplôme **post-secondaire**. Nous partons de l'hypothèse que le parcours professionnel des jeunes femmes et des jeunes hommes, à niveau équivalent, devrait être similaire.

Nous avons choisi de comparer les situations des jeunes bacheliers¹⁸ en fonction des niveaux de diplôme suivants :

- le niveau Bac ECG sans poursuite d'études supérieures,
- le niveau Bac ECG avec tentative de poursuite d'études supérieures,
- le niveau Bac+1 ou Bac+2,
- et le niveau équivalent ou supérieur à Bac+3.

Avec un niveau de diplôme équivalent, les jeunes femmes accèdent-elles à des professions équivalentes à celles des hommes ? Plus le niveau du diplôme s'élève, moins les individus occupent des postes d'employés de bureau. Ceci concerne aussi bien les jeunes femmes que les jeunes hommes : 78% des jeunes hommes détenant un niveau Bac sans avoir poursuivi d'études supérieures sont employés de bureau contre 38% lorsqu'ils ont un niveau de formation équivalent ou supérieur à Bac+3. Ces pourcentages sont respectivement de 71% et 38% pour les jeunes femmes (cf. tableau 12).

¹⁸ Sont concernés les individus ayant effectivement un emploi au moment de l'enquête et ayant achevé leurs études.

Tableau 12

Répartition des ex-bacheliers ayant un emploi en fonction des professions exercées et du niveau d'études achevé (%)

Professions	Niveau Bac sans poursuite d'études		Niveau Bac avec poursuite d'études		Niveau Bac+1/+2		Niveau >= à Bac+3*	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cad. sup. Adm./ ent	3,3	1,4	1,6	1,0	3,2	2,0	18,2	-
Prof. intell./sc.	1,7	2,1	8,6	4,1	18,3	8,1	27,3	15,1
Prof. interm.	15,2	18,6	27,3	26,5	16,1	29,3	16,4	41,5
Employés adm.	78,4	76,6	62,5	65,3	60,2	59,6	38,1	37,7
Pers. serv./ouvr.	1,4	1,3	-	3,1	2,2	1,0	-	5,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Bac ECG 1995 - SCRIPT Ministère de l'Éducation Nationale - CEPS/Instead

* Attention, les effectifs des diplômés d'un niveau équivalent ou supérieur à Bac+3 sont faibles

Par contre, si la part des professions dites intellectuelles et scientifiques est également croissante en fonction du niveau de diplôme, elle n'augmente pas dans les mêmes proportions pour les hommes et les femmes :

- s'ils sont diplômés uniquement d'un Bac ECG, les jeunes gens (hommes et femmes confondus) sont environ 2% à exercer une profession dite intellectuelle ou scientifique,
- et lorsqu'ils sont détenteurs d'un diplôme équivalent ou supérieur à Bac+3, les jeunes hommes sont plus de 25% à l'exercer contre seulement 15% des femmes.

En fait, avec un diplôme plus élevé, les femmes se dirigent davantage vers des professions intermédiaires que vers des professions de type intellectuel ou scientifique. Or, les professions intermédiaires ne sont pas moins gratifiantes que les professions dites intellectuelles ou scientifiques : elles correspondent en fait à des métiers et fonctions différentes qui restent des postes relativement bien qualifiés.

En résumé, au fur et à mesure que les femmes acquièrent un niveau de diplôme plus élevé, un effet de glissement des professions d'employés de bureau vers des professions intermédiaires s'opère. Chez les hommes, ce glissement s'opère vers des professions dites intellectuelles ou scientifiques. Pourtant, jeunes hommes et jeunes femmes avec un niveau de diplôme équivalent au Bac, étaient destinés à des avenir professionnels similaires. Ici, ce sont davantage les préférences ou les goûts différents qui attestent des divergences observées entre hommes et femmes.

CHAPITRE IV

LES EX-BACHELIERS ECG SANS EMPLOI

Au moment de l'enquête, tous les bacheliers ECG n'exerçaient pas une activité professionnelle :

- certains poursuivaient encore des études,
- d'autres recherchaient un emploi,
- et d'autres étaient sans activité professionnelle et n'en recherchaient pas.

Les caractéristiques des ex-bacheliers poursuivant des études post-secondaires ont déjà été exposées dans le second chapitre. Seuls les individus sans emploi, à la recherche ou non d'un emploi au moment de l'enquête, n'ont pas encore attiré notre attention car ils sont minoritaires en nombre.

- * Les demandeurs d'emploi représentent environ 2,5% de l'ensemble des bacheliers interrogés. Sont également considérés parmi ces demandeurs d'emploi les individus engagés dans des mesures d'insertion de l'ADEM comme les DAT car les emplois qu'ils occupent sont temporaires.
- * Quant aux ex-bacheliers sans emploi qui ne recherchent pas d'emploi, ils sont très peu nombreux : à peine 1% de l'ensemble des bacheliers interrogés.

QUELLE EST LA DURÉE DE RECHERCHE DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU MOMENT DE L'ENQUÊTE ?

En général, ils sont depuis peu à la recherche d'un emploi : moins de 3 mois pour 60% d'entre eux. Les jeunes femmes ne semblent pas être plus souvent à la recherche d'un emploi que les jeunes hommes ni depuis plus longtemps. Les résultats apparaissent globalement équivalents¹⁹.

Les demandeurs d'emploi expliquent leur échec en recourant surtout à deux arguments : la saturation du marché du travail et la concurrence avec les frontaliers.

QUI SONT CES EX-BACHELIERS SANS EMPLOI QUI NE SONT PAS À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Nous avons déjà souligné qu'ils représentaient une part très restreinte de l'ensemble des bacheliers interrogés : à peine 1%. Ce groupe est constitué uniquement de femmes mariées qui ont toutes exercé une activité professionnelle mais qui l'ont interrompu provisoirement ou définitivement pour assurer personnellement l'éducation de leurs enfants.

Parmi ces individus – en l'occurrence des femmes qui ont décidé de ne pas exercer d'activité professionnelle – aucun n'a évoqué un quelconque découragement dans la recherche d'un emploi pour justifier leur inactivité. Cette information est très encourageante pour les débouchés professionnels des détenteurs d'un Bac ECG sur le marché du travail.

¹⁹ Les effectifs des individus à la recherche d'un emploi sont cependant réduits dans notre échantillon des bacheliers ECG et rendent peu fiable cette comparaison entre hommes et femmes.

CHAPITRE V

LA FORMATION CONTINUE DES EX-BACHELIERS ECG

Leur formation initiale terminée, les travailleurs peuvent bénéficier d'une formation continue. Elle leur permet d'améliorer leur formation de base et, parfois, d'accéder à des postes plus qualifiés.

La moitié des bacheliers qui ne poursuivaient plus d'études post-secondaires au moment de l'enquête avaient déjà suivi au moins une fois une activité de formation continue. Ce pourcentage semble relativement élevé compte tenu du fait que la population interrogée est sortie depuis peu de son cursus de formation initiale. Il s'agit en effet des promotions de 1987 à 1994. Ceci s'explique simplement par le fait que les jeunes bacheliers suivent souvent, dès leur entrée dans l'entreprise, une formation spécifique aux fonctions du poste qu'ils vont occuper.

LES JEUNES FEMMES DIPLOMÉES DU BAC ECG ONT-ELLES BÉNÉFICIÉ AUSSI SOUVENT QUE LES HOMMES DE CETTE SECONDE CHANCE DE FORMATION ?

Les jeunes femmes semblent moins souvent concernées puisque 49% d'entre elles ont suivi de tels cours de formation continue contre 56% des hommes.

QUELLES SONT LES MATIÈRES CHOISIES PAR LES EX-BACHELIERS ECG QUI ONT SUIVI UNE FORMATION CONTINUE ?

Les matières les plus souvent suivies sont liées aux besoins spécifiques de l'emploi occupé : techniques bancaires, informatique et comptabilité. Hommes et femmes exerçant des professions différentes, les connaissances nécessaires à ces emplois sont donc différenciées et les formations le sont aussi. Par exemple, majoritaires dans les postes de secrétariat, les femmes suivent plus souvent que les hommes des cours de bureautique et d'informatique. Les différences par sexe restent cependant limitées.

CONCLUSION

Les écarts relevés dans cette étude entre jeunes hommes et jeunes femmes sont loin d'avoisiner les écarts observés habituellement entre hommes et femmes dans le monde du travail. Il existe effectivement des différences mais elles sont davantage le résultat d'une préférence plutôt féminine ou plutôt masculine pour telle ou telle voie professionnelle. Les jeunes femmes réagissent d'ailleurs de la même façon que les jeunes hommes aux questions subjectives. Les réponses qu'elles délivrent quant aux questions relatives à leur avis, leur motivation, leur satisfaction, les difficultés qu'elles peuvent éprouver, sont semblables à celles des jeunes hommes. Mais, dans les faits, elles se positionnent sur d'autres créneaux que les hommes sur le marché du travail.

Cette réduction des écarts entre hommes et femmes montre en partie les effets de biais que peuvent introduire des différences de structure de population entre hommes et femmes dans de telles comparaisons. Mais ceci n'exclut en rien qu'il puisse exister des discriminations entre hommes et femmes dans la population active car ces écarts se créent progressivement en cours de carrière. Les enfants et les interruptions de travail qui y sont souvent associées continuent de peser sur l'évolution professionnelle des femmes. Rappelons également que nous nous situons dans une tranche de population privilégiée qui est à la fois qualifiée et qui se place rapidement sur le marché du travail. Ces résultats confirment les phénomènes déjà relevés dans d'autres études sur la population active totale à savoir que les différences entre hommes et femmes sont moins marquées lorsque les individus sont très qualifiés. Au fur et à mesure que les qualifications des femmes actives augmentent, les différences s'estompent. C'est ce que semble confirmer les résultats de cette enquête sur une population relativement bien qualifiée.

Ce sont ces nouvelles générations de femmes qui partent dans la vie professionnelle avec les mêmes atouts que les hommes qui permettront des analyses comparatives de plus en plus exemptes d'une partie des biais liés à l'effet de structure des populations féminines et masculines.

Bibliographie

Rapport national du Grand-Duché de Luxembourg pour la 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes - PEKIN 1995 - Ministère de la Promotion Féminine - Août 1995

Projet de réforme de la division administrative et commerciale du régime technique - SCRIPT (Service de coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogiques et Technologiques) - Ministère de l'Education Nationale - 1995

Le suivi des diplômés du Bac technique ECG - PSELL n°80 - P. HAUSMAN du CEPS/Instead et le Groupe de travail des professeurs des Lycées techniques (SCRIPT) du Ministère de l'Education Nationale - Décembre 1995

Le Bac technique... et après ? - P. HAUSMAN - Population et Emploi n°2/96 - CEPS/Instead - Juillet 1996

Adéquation Formation-Emploi - P. HAUSMAN - Recueil d'Etudes Sociales 1996 - CEPS/Instead - 1997